

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES  
Séance plénière du 11 juillet 2019 à 9h30  
« Évolution des inégalités intragénérationnelles »

|   |
|---|
| <b>Document n° 3</b>                                    |
| <i>Document de travail,<br/>n'engage pas le Conseil</i> |

**L'évolution de la précarité sur le marché du travail au fil des générations  
à travers la présentation de quelques indicateurs**

*Secrétariat général du Conseil d'orientation des retraites*



## **L'évolution de la précarité sur le marché du travail au fil des générations à travers la présentation de quelques indicateurs**

Ce document présente l'évolution au fil des générations de quatre indicateurs de précarité et d'inégalités sur le marché du travail : le taux de chômage, le taux d'emploi précaire, le taux de temps partiel et enfin le taux de sous-emploi qui permet d'appréhender le temps partiel non choisi<sup>1</sup>. Ces indicateurs complémentaires permettent de décrire plusieurs facettes de la précarité qui peut concerner les individus à différents moments de leur carrière.

Le document met en avant la précarisation croissante des jeunes sur le marché du travail, qui sont de plus en plus touchés par le chômage et les emplois précaires au fil des générations. Ces évolutions reflètent vraisemblablement un accroissement des difficultés d'insertion sur le marché du travail mais également l'allongement de la durée des études avec la multiplication des jobs étudiants (contrats courts et/ou à temps partiel). En fin de carrière, les seniors connaissent les mêmes tendances mais à des niveaux moindres, auxquelles s'ajoutent une forte progression du temps partiel. Les femmes sont aussi davantage touchées par toutes les formes de précarité que les hommes (à l'exception d'un plus faible taux d'intérim que pour les hommes) et ces écarts semblent se maintenir au fil des générations.

### **1. La progression du taux de chômage au fil des générations fragilise les débuts et les fins de carrière**

Le taux de chômage augmente au fil des générations mais de façon inégale selon l'âge. En effet, entre les générations nées au début des années 1960 et à la fin des années 1980, le taux de chômage des plus jeunes a bondi, de 10 % à 20 % par exemple pour les 20-24 ans ; mais plus on avance en âge plus la progression du taux de chômage suivant les générations ralentit (cf. *figures 1 & 2*).

Le taux de chômage chez les jeunes a surtout augmenté jusqu'aux générations de la fin des années 1960 puis à nouveau pour les générations nées dans les années 1980-1990. Le taux de chômage en milieu de carrière a aussi fortement augmenté jusqu'aux générations du milieu des années 1950 puis évolue entre 6 et 8 %. Concernant les fins de carrières, l'évolution du taux de chômage des 50-59 ans est comparable (forte augmentation pour les générations anciennes et progression moins nette ensuite) mais le constat diffère pour les plus de 60 ans : le taux de chômage après 60 ans était quasi nul jusqu'aux générations des années 1940, puis il apparaît pour les générations suivantes sous l'effet notamment d'incitations à retarder l'âge de départ à la retraite dans les années 2000.

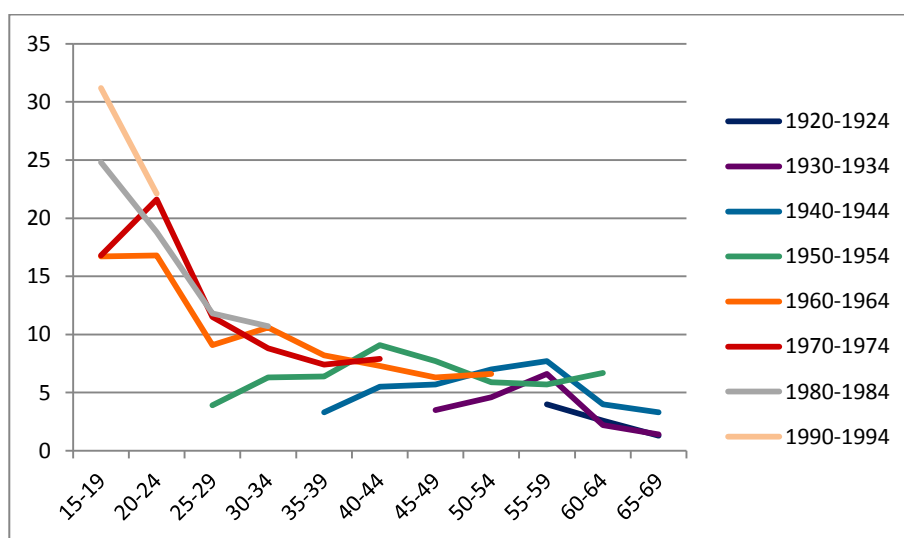
Les femmes sont globalement plus concernées par le chômage que les hommes et cela se poursuit au fil des générations (cf. *figure 3*). Les écarts sont surtout importants en début de carrière (jusqu'à 35 ans) et, même s'ils perdurent, on constate tout de même que ces écarts se réduisent au cours de la carrière. Depuis 2010, les taux de chômage des femmes et des hommes tendent à converger, le taux de chômage des hommes étant même légèrement

---

<sup>1</sup> Les données exploitées dans ce document sont issues de l'enquête Emploi de l'INSEE. Les données sur le taux de chômage par âge sont disponibles sur le site de l'INSEE, mais pour les autres indicateurs les données de l'enquête Emploi ont été exploitées par la DARES pour le COR, pour obtenir un découpage par âge quinquennal.

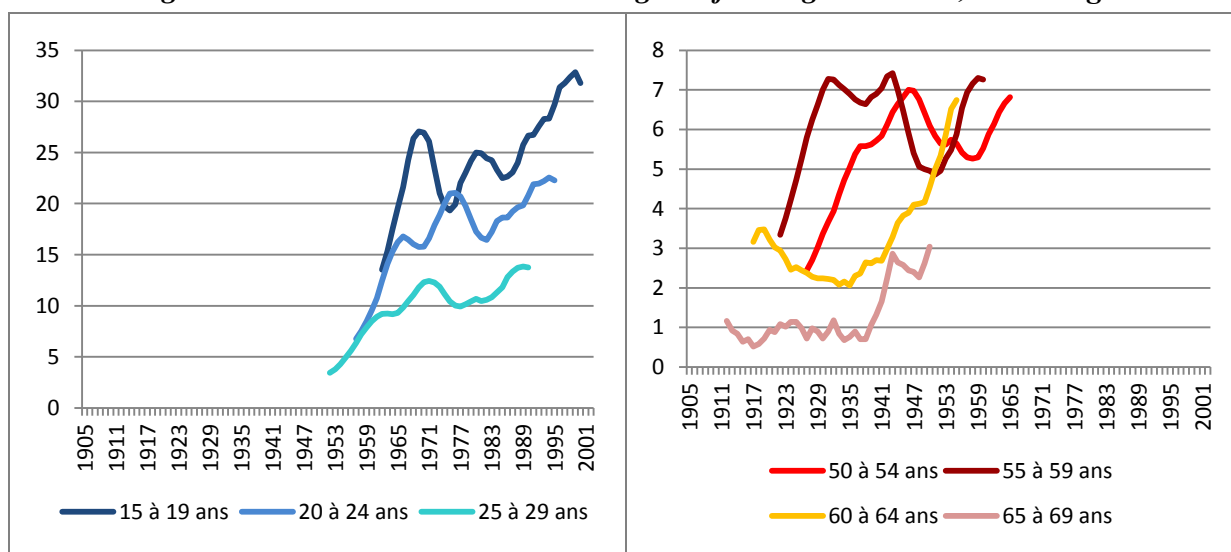
supérieur pour les 15-24 ans ; mais cela n'est visible sur les données présentées qu'en « zoomant » sur les générations après 1990 (cf. *annexe 1*).

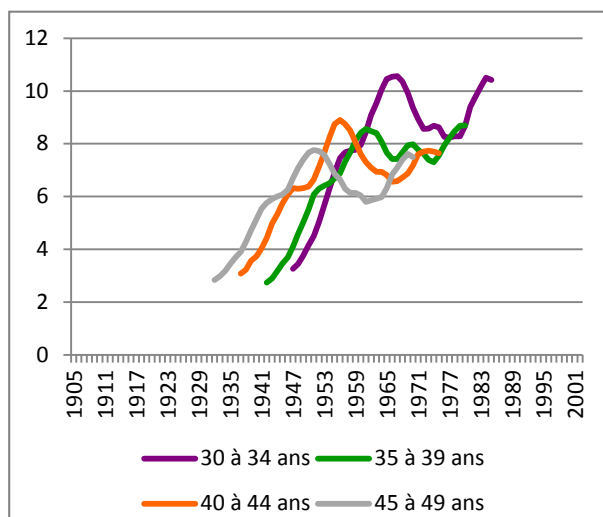
**Figure 1. Évolution du taux de chômage au fil des générations**



Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes de 15 ans et plus  
 Source : Insee, enquêtes Emploi (calculs Insee)

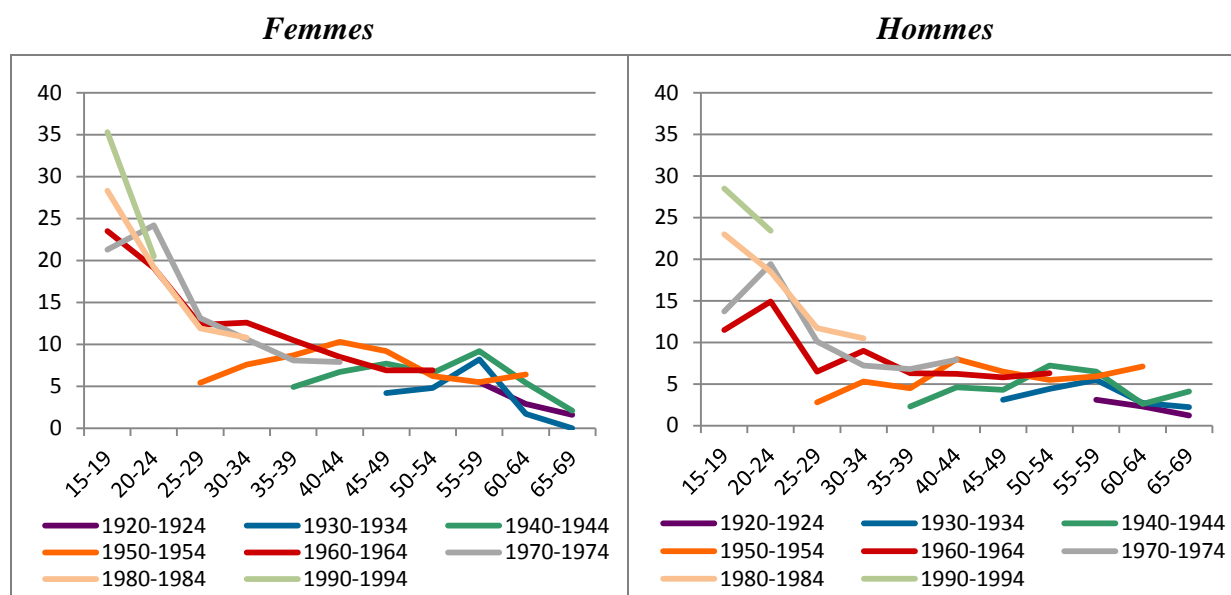
**Figure 2. Évolution du taux de chômage au fil des générations, selon l'âge**





Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes de 15 ans et plus  
 Source : Insee, enquêtes Emploi (calculs Insee)

**Figure 3. Évolution du taux de chômage au fil des générations, selon le genre**



Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes de 15 ans et plus  
 Source : Insee, enquêtes Emploi (calculs Insee)

Si la progression du taux de chômage constitue un indicateur fort de la précarisation des salariés sur le marché du travail, il faut également observer comment a évolué le recours aux formes particulières d'emploi et plus spécifiquement aux contrats temporaires (contrats à durée déterminée et contrats d'intérim).

## 2. Un taux d'emploi précaire en hausse, reflet des difficultés d'insertion sur le marché du travail

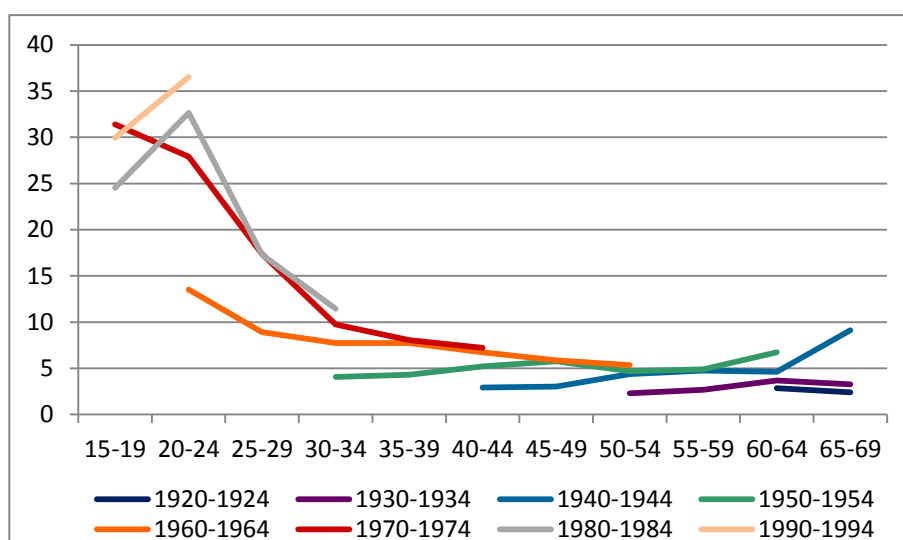
Le taux d'emploi précaire est défini comme la part d'individus en CDD ou en contrat d'intérim parmi l'ensemble des personnes en emploi.

Les contrats temporaires sont de plus en plus fréquents pour toutes les tranches d'âge au fil des générations (cf. *figure 5*). Le taux d'emploi précaire est beaucoup plus élevé chez les moins de 30 ans et a progressé beaucoup plus rapidement (plus de 20 points pour les 20-24 ans entre les générations des années 1960 et les générations des années 1990). Pour les autres tranches d'âge, ce taux progresse également mais moins rapidement et demeure à des niveaux plus faibles (entre 2 et 12 % pour les âges intermédiaires et entre 2 et 9 % pour les seniors). Pour les générations nées entre 1930 et 1950, le taux d'emploi précaire tendrait à augmenter légèrement en fin de carrière.

Au fil des générations, d'une part l'insertion sur le marché du travail apparaît de plus en plus complexe pour les jeunes compte tenu de la forte proportion de contrats précaires, et d'autre part ces situations précaires deviennent de plus en plus fréquentes en milieu de carrière. Il faut tenir compte également de l'allongement de la durée des études, surtout pour les générations nées avant les années 1970 (depuis 1985, le taux de scolarisation demeure stable).

A tous les âges, les femmes sont plus touchées que les hommes par les contrats précaires<sup>2</sup>, et cela tout au long de leur carrière, sans observer d'amélioration notable suivant les générations (cf. *figure 6*) ; les femmes sont plus susceptibles de connaître des carrières discontinues.

**Figure 4. Évolution du taux d'emploi précaire au fil des générations**

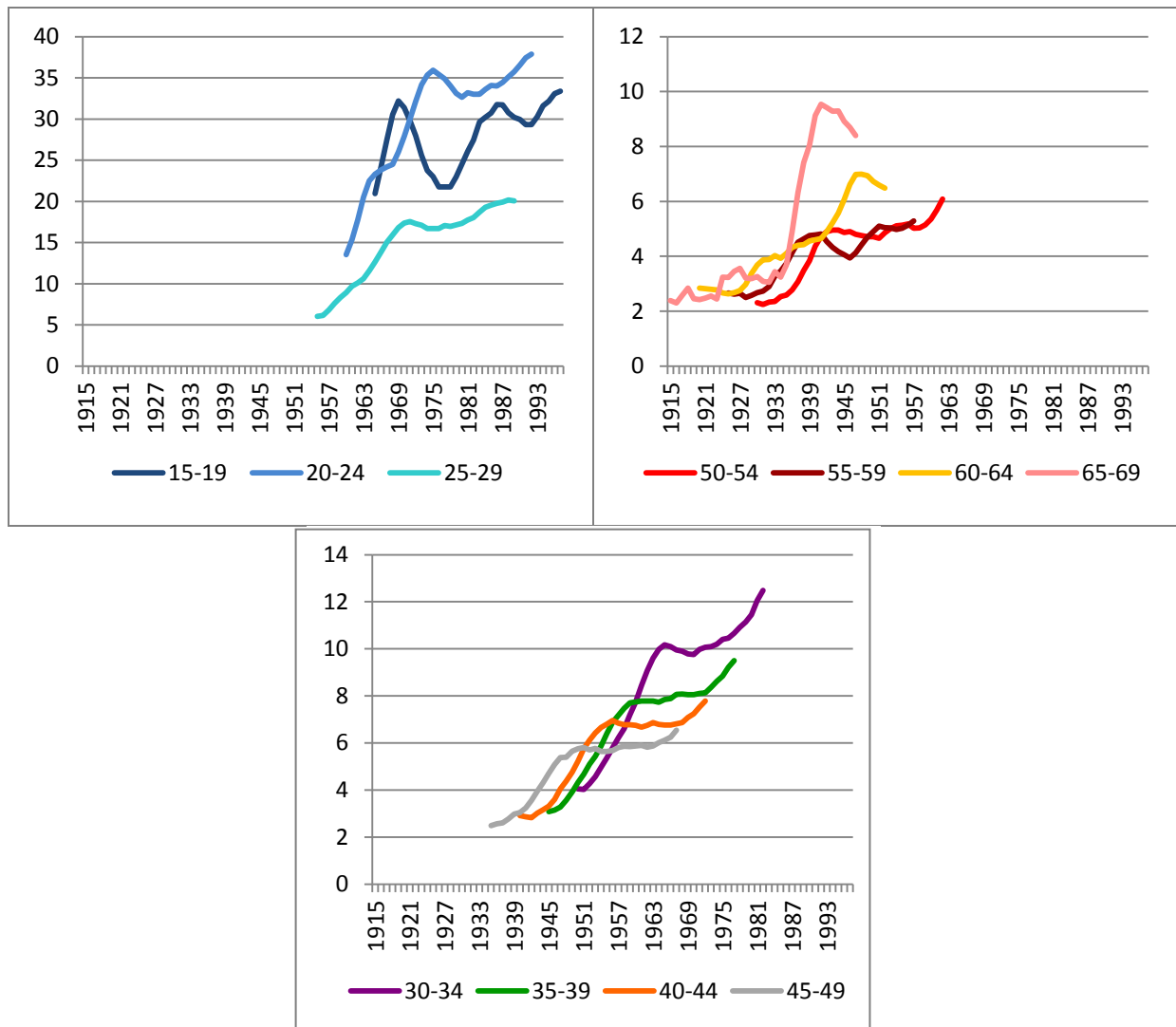


Champ : France métropolitaine

Source : Enquête Emploi, Insee ; calculs DARES

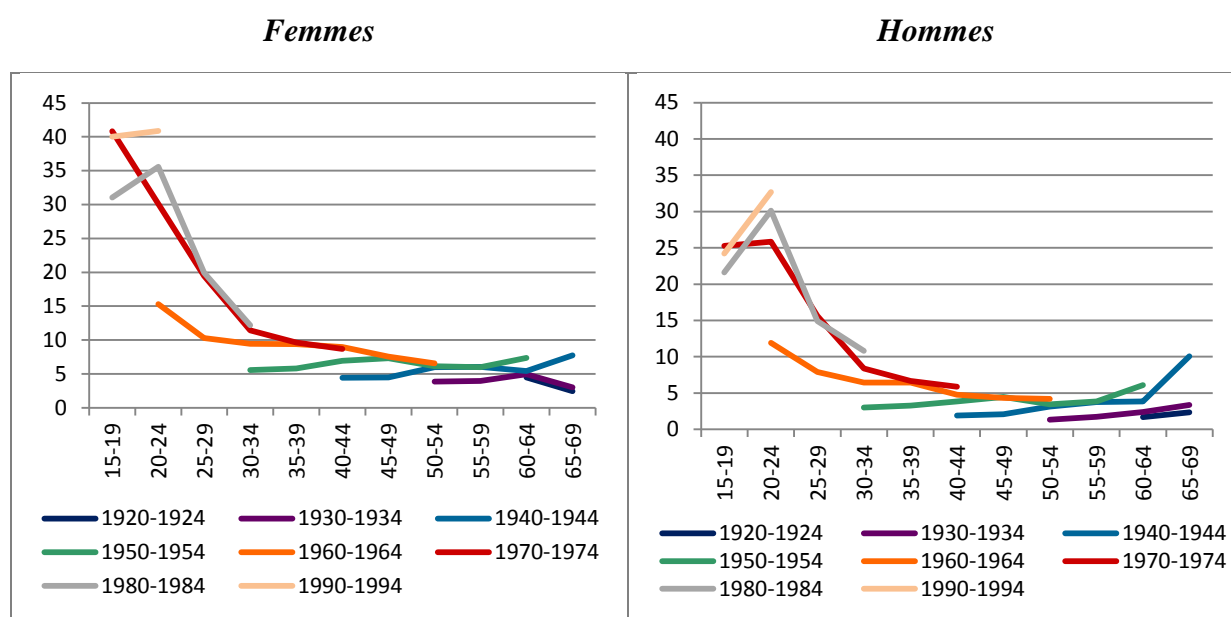
<sup>2</sup> Dans certains indicateurs de précarité, les contrats d'apprentissage sont pris en compte ; dans ce cas, on observe un taux d'emploi précaire plus élevé pour les hommes avant 25 ans en raison d'une plus grande fréquence d'apprentis parmi les hommes que parmi les femmes.

Figure 5. Évolution du taux d'emploi précaire au fil des générations, selon l'âge



Champ : France métropolitaine  
 Source : Enquête Emploi, Insee ; calculs DARES

**Figure 6. Évolution du taux d'emploi précaire au fil des générations, selon le genre**



Champ : France métropolitaine

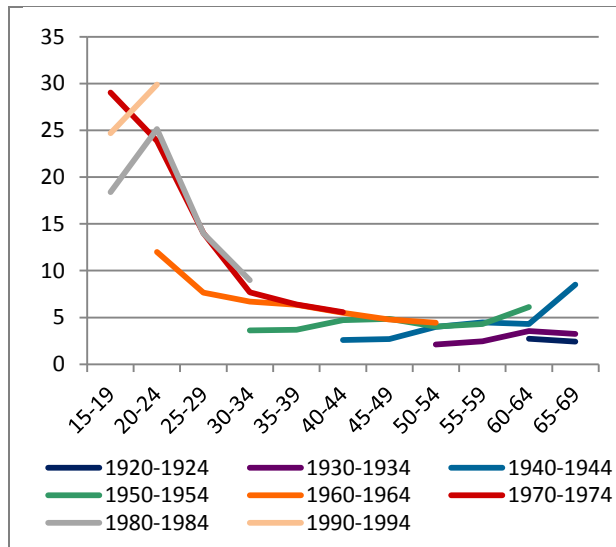
Source : Enquête Emploi, Insee ; calculs DARES

Afin d'éclairer ces évolutions globales, il est possible d'isoler ce qui relève des CDD et des contrats d'intérim (cf. *figure 7*). D'abord, c'est surtout la forte hausse des CDD qui a porté la progression du taux de contrats précaires au fil des générations, et pas uniquement chez les jeunes ; en revanche, la progression des contrats d'intérim a touché presque exclusivement les jeunes. En effet, jusqu'aux générations nées dans les années 1960, le taux d'intérim reste stable et très proche de 1 % alors qu'il progresse fortement pour les moins de 30 ans pour les générations suivantes.

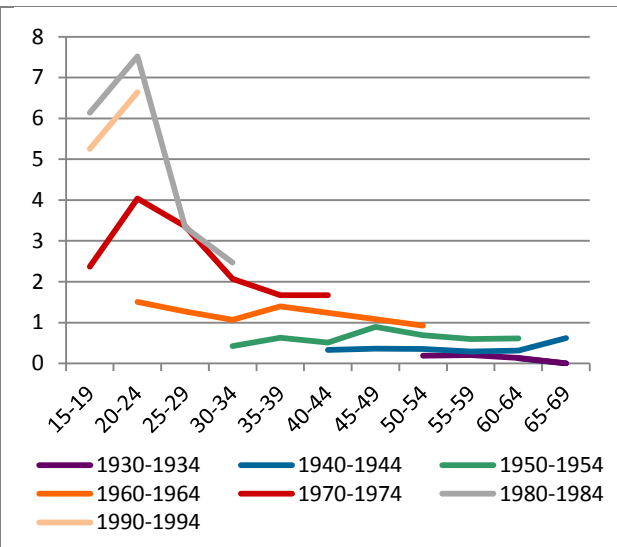
Si le fait d'être en contrat d'intérim est susceptible de refléter une situation de précarité sur le marché du travail, cela apparaît davantage comme une phase transitoire en début de carrière, même si les données observées témoignent vraisemblablement d'un accroissement des difficultés d'insertion sur le marché de l'emploi pour les plus jeunes. L'évolution du taux de CDD au fil des générations permet de faire un constat similaire, bien que ces hausses ne se cantonnent pas aux jeunes et s'observent également sur la carrière, voire les fins de carrière pour les générations les plus récentes.



**Figure 7a. Évolution du taux de CDD au fil des générations**



**Figure 7b. Évolution du taux d'intérim au fil des générations**

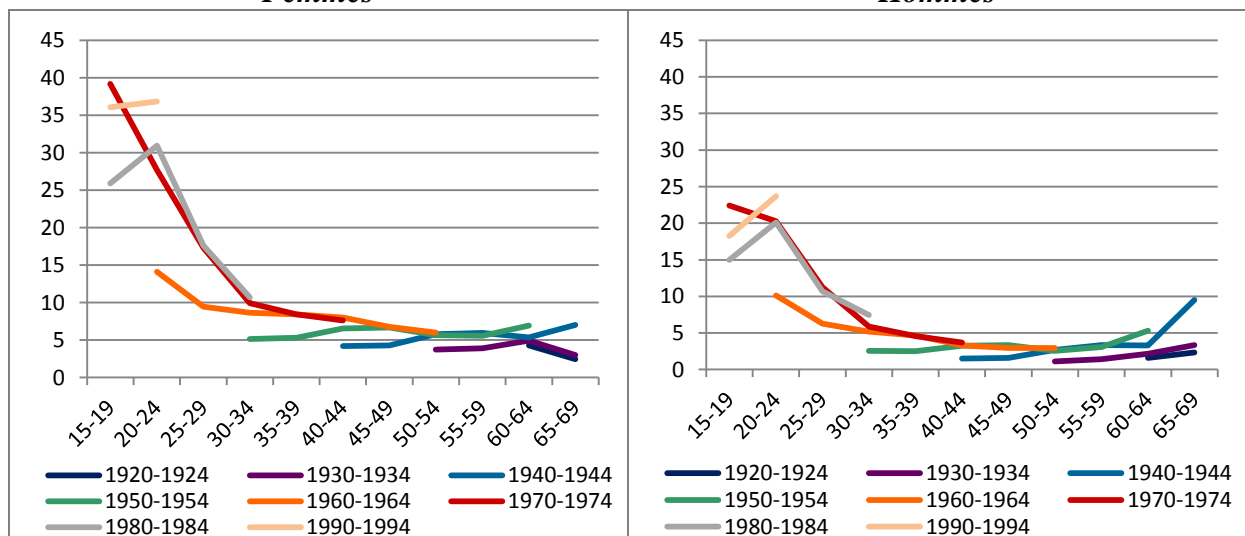


Champ : France métropolitaine

Source : Enquête Emploi, Insee ; calculs DARES

Bien que les hommes soient beaucoup plus touchés par l'intérim et les femmes par les CDD, les évolutions selon le genre au fil des générations sont assez proches. Pour le taux de CDD, on observe toutefois que les écarts entre femmes et hommes se concentrent surtout avant 30 ans et les taux de CDD se rapprochent en milieu de carrière.

**Figure 8. Évolution du taux de CDD au fil des générations, selon le genre**  
**Femmes** **Hommes**



Champ : France métropolitaine

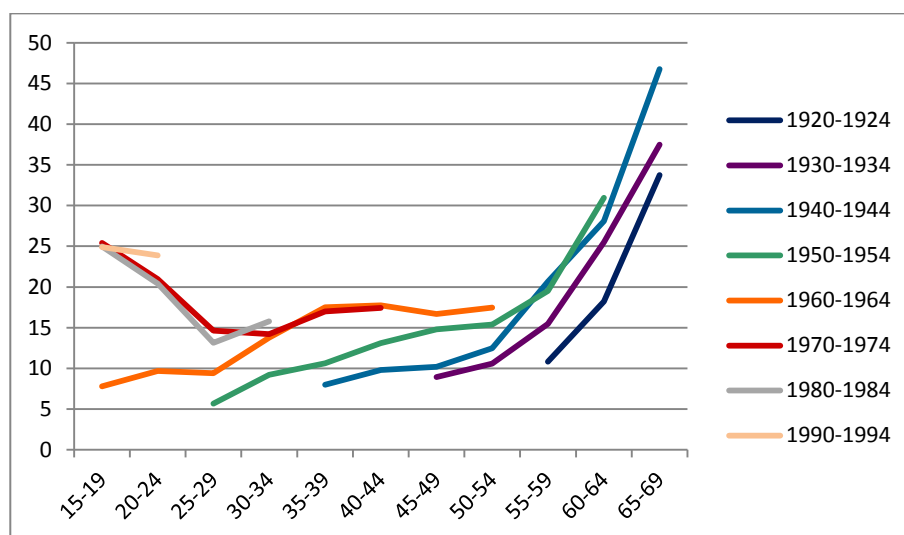
Source : Enquête Emploi, Insee ; calculs DARES

### 3. Le temps partiel progresse au fil des générations et concerne de plus en plus les jeunes

On étudie dans cette partie comment a évolué la proportion de salariés en contrat à temps partiel au cours des générations.

La proportion de salariés à temps partiel a eu tendance à progresser de façon importante au fil des générations ainsi qu'au cours de la carrière. En effet, on observe que jusqu'aux générations nées dans les années 1960, le taux de temps partiel augmente continûment avec l'âge et de manière plus rapide après 50 ans. Les générations nées avant le milieu des années 1960 ont donc connu relativement moins de temps partiel en début de carrière que les générations suivantes dont le taux s'est stabilisé autour de 25 %. Cela peut être le reflet d'une plus grande difficulté à obtenir une situation professionnelle stable avant 30 ans pour les générations plus récentes. Concernant les plus de 50 ans, la forte montée du temps partiel est à relier à la progression des taux d'activité des seniors depuis les années 2000. De même, il faut noter que la montée du temps partiel au fil des générations peut s'expliquer par la participation croissante des femmes au marché du travail pour lesquelles le recours au temps partiel est plus élevé.

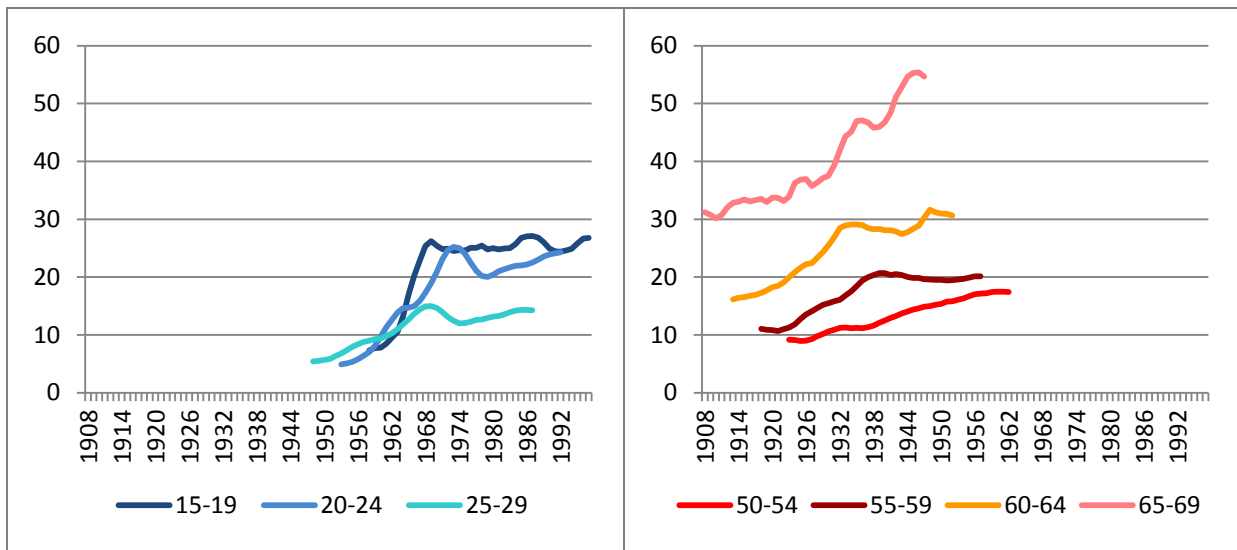
*Figure 9. Évolution du taux d'emploi à temps partiel au fil des générations*



Champ : France métropolitaine

Source : Enquête Emploi, Insee ; calculs DARES

**Figure 10. Évolution du taux d'emploi à temps partiel au fil des générations, selon l'âge**

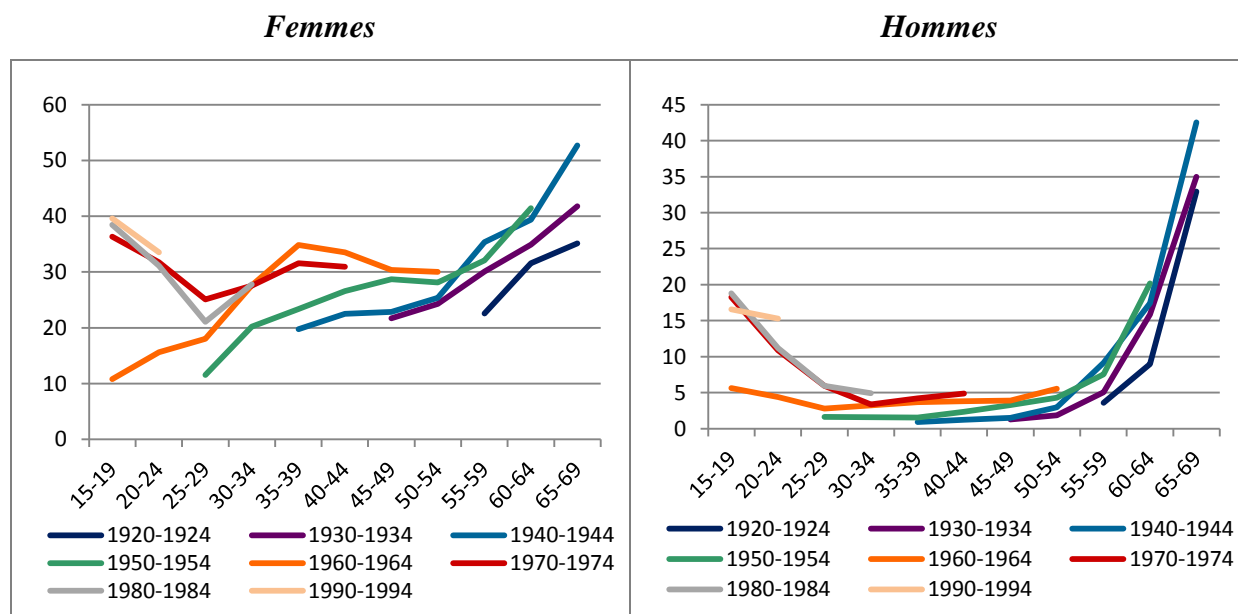


Champ : France métropolitaine

Source : Enquête Emploi, Insee ; calculs DARES

L'évolution du taux de temps partiel diffère pour les femmes et les hommes, en niveau d'abord puisque les femmes ont un taux de temps partiel systématiquement plus élevé que les hommes, pour tous les âges et toutes les générations. En évolution, le taux de temps partiel des hommes est plus important en début et en fin de carrière tandis qu'en milieu de carrière il ne dépasse pas 5 %. En revanche, le taux de temps partiel des femmes ne cesse d'augmenter tout au long des carrières jusqu'aux générations des années 1970 ; générations pour lesquelles le taux de temps partiel entre 20 et 25 ans est également trois fois plus élevé que celui des hommes au même âge. Les inégalités entre hommes et femmes face au temps partiel persistent à tous les âges au fil des générations. L'interprétation de ces évolutions est toutefois rendue délicate car cette progression du temps partiel peut être tout autant considérée comme un indice de précarisation croissante des carrières que comme la conséquence d'une plus forte participation des femmes au marché du travail.

**Figure 11. Évolution du taux d'emploi à temps partiel au fil des générations, selon le genre**



Champ : France métropolitaine

Source : Enquête Emploi, Insee ; calculs DARES

Le temps partiel n'est pas nécessairement toujours le reflet d'une situation précaire, car il peut être choisi, notamment pour les femmes qui ont des enfants afin de concilier au mieux vie la vie familiale avec la vie professionnelle. Il est donc important de s'efforcer à distinguer le temps partiel choisi du temps partiel subi, ce qui fait l'objet de la partie suivante.

#### **4. Les femmes sont toujours largement plus touchées par le temps partiel subi tout au long de leur carrière**

Le taux de sous-emploi mesure, parmi les personnes actives occupées, la part de personnes qui ont un emploi à temps partiel, qui souhaitent travailler plus d'heures et qui sont disponibles pour le faire, ainsi que les personnes ayant involontairement travaillé moins que d'habitude (chômage technique ou partiel). On peut rapprocher l'indicateur de sous-emploi à la notion de temps partiel subi.

A la demande du COR, la DARES a produit une exploitation fine de l'enquête Emploi pour fournir des résultats par tranche d'âge quinquennal. Cette exploitation des données du sous-emploi révèle plusieurs ruptures de série liées :

- au passage d'une observation un mois donné (mars) à une moyenne annuelle (de 2002 à 2003) ;
- à l'interprétation légèrement différente du concept d'actif occupé au sens du BIT (de 2002 à 2003) ;
- aux modifications du questionnaire (modalités, filtres, fréquence différente des non réponses...), qui intervenait du temps des enquêtes annuelles à l'occasion de chaque recensement (de 1981 à 1982 / de 1989 à 1990 / de 2002 à 2003).

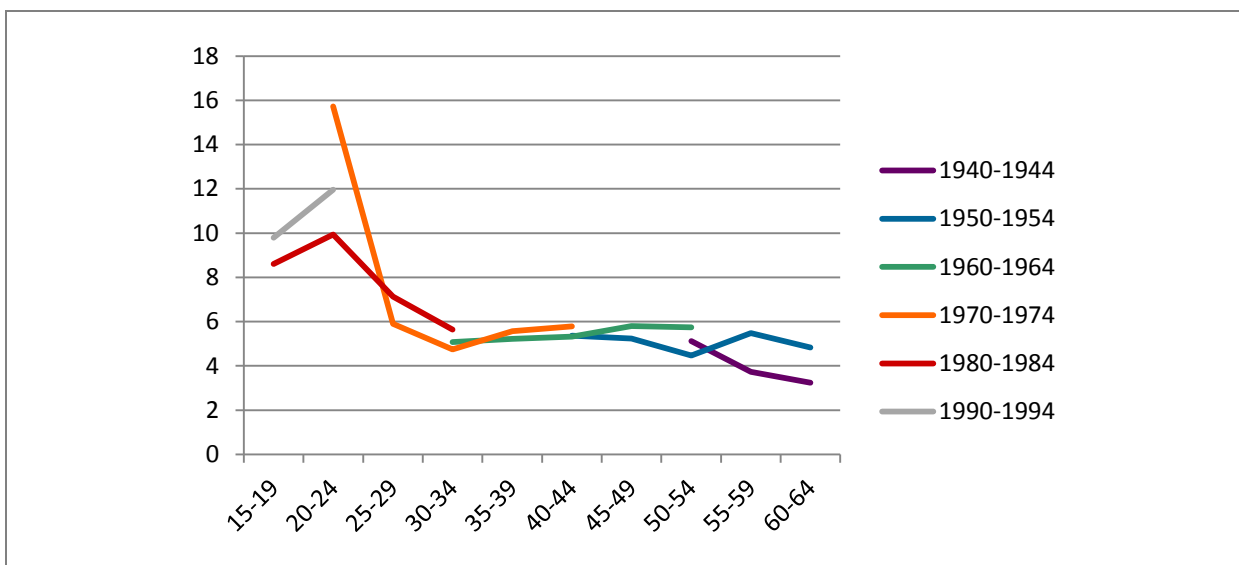
Ces données par âge quinquennal avant 2003 produites par la DARES pour le COR dans le cadre de cette séance s'éloignent significativement des données publiées par l'INSEE sur l'ensemble de la population active (divisées en trois classes d'âge seulement) car l'INSEE a procédé une rétopolation des données sur l'ensemble de la période pour corriger ces ruptures de série.

C'est pourquoi, le SG-COR a fait le choix de procéder à une rétopolation des données fournies par la DARES antérieures à 2003, en les corrigeant de l'écart observé entre 2002 et 2003 pour chaque tranche d'âge, afin de les rendre plus comparables à ce que produit par ailleurs l'INSEE à un niveau moins désagrégé.

Le taux de sous-emploi diminue globalement jusqu'à 30 ans, se stabilise en milieu de carrière et semble diminuer à nouveau en fin de carrière.

Le taux de sous-emploi aurait progressé au fil des générations pour l'ensemble des personnes en emploi, mais ce phénomène paraît moins visible pour les moins de 25 ans alors qu'il est assez net pour les autres tranches d'âge ; c'est pourtant pour les jeunes que le taux de sous-emploi demeure le plus élevé. Le temps partiel subi est donc plus fréquent chez les jeunes pour toutes les générations observées.

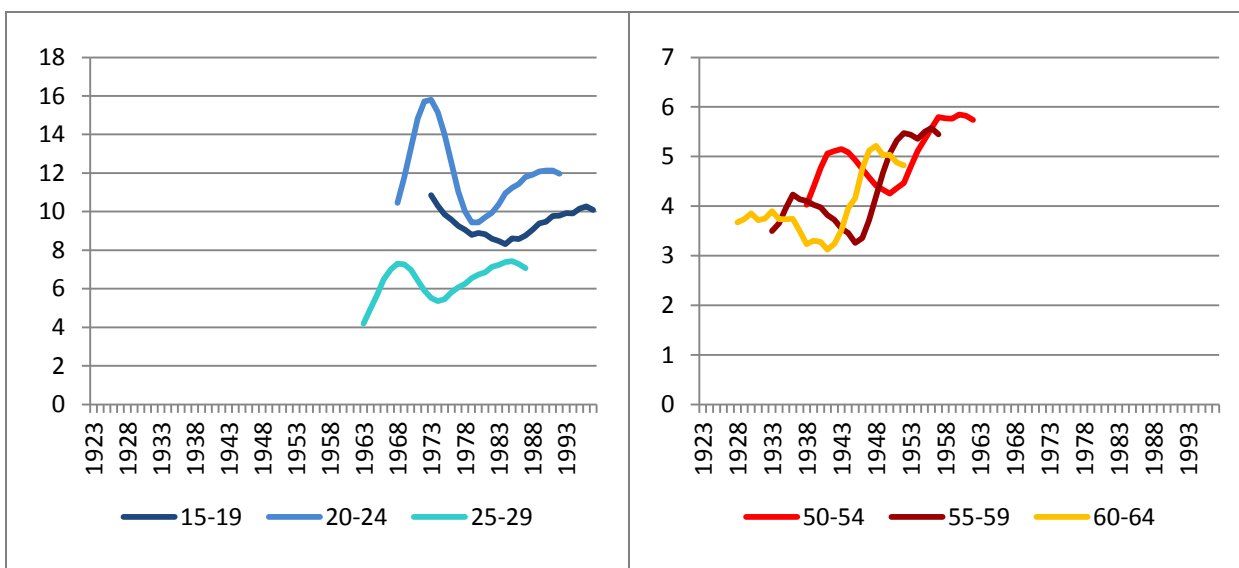
**Figure 12. Évolution du taux de sous-emploi au fil des générations**

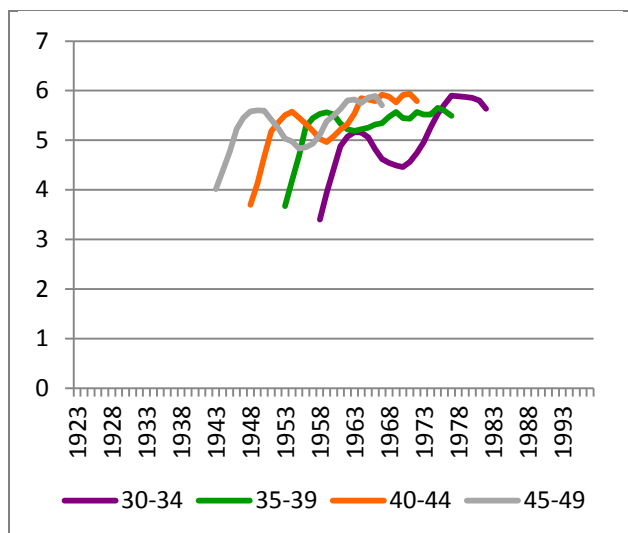


Champ : France métropolitaine

Source : Enquête Emploi, Insee ; calculs DARES ; données rétropolées de 1990 à 2002, SG-COR

**Figure 13. Évolution du taux de sous-emploi au fil des générations, selon l'âge**



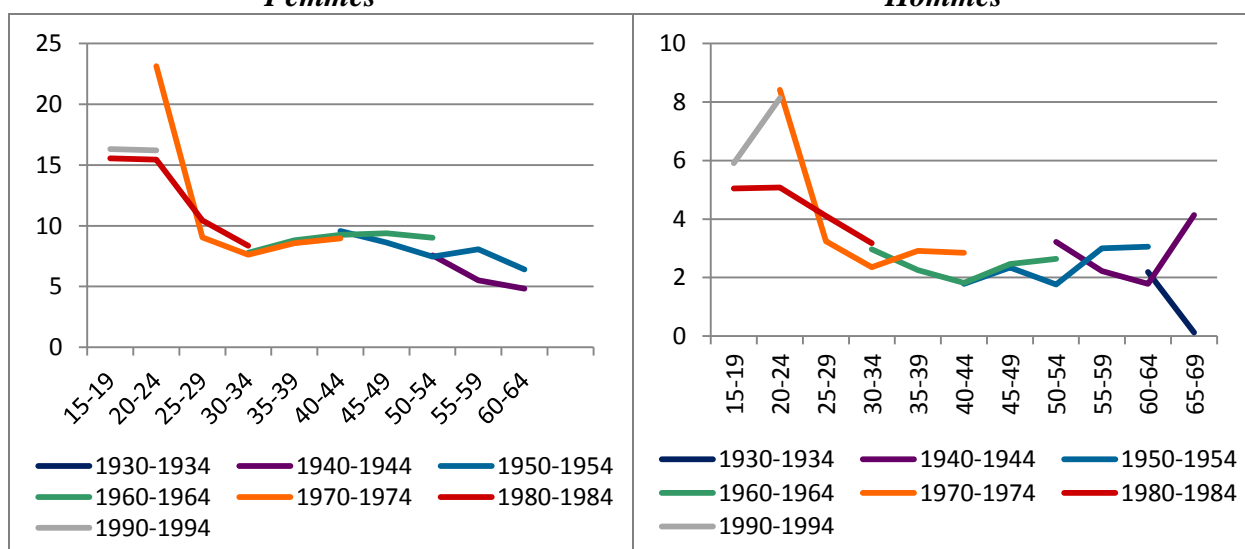


Champ : France métropolitaine

Source : Enquête Emploi, Insee ; calculs DARES ; données réropolées de 1990 à 2002, SG-COR

L'analyse pour l'ensemble des actifs en emploi masque de grandes disparités entre le taux de sous-emploi des femmes et des hommes : le sous-emploi est beaucoup plus fréquent chez les femmes, à tous les âges et pas seulement aux âges de la maternité puisque c'est pour les femmes de moins de 25 ans que le taux est le plus élevé. Il n'apparaît pas nettement une réduction de ces inégalités au fil des générations ; en effet, la progression du taux de sous-emploi des femmes se poursuit assez nettement au fil des générations, même si on aperçoit un ralentissement en milieu de carrière pour les femmes nées après 1960. A titre d'exemple, le taux de sous-emploi des femmes de 30-34 ans est passé de 6,6 % à 8,6 % entre les générations 1960 et 1980 alors qu'il ne progresse que de 2,5 % à 3,2 % pour les hommes du même âge.

**Figure 14. Évolution du taux de sous-emploi au fil des générations, selon le genre**  
**Femmes** **Hommes**

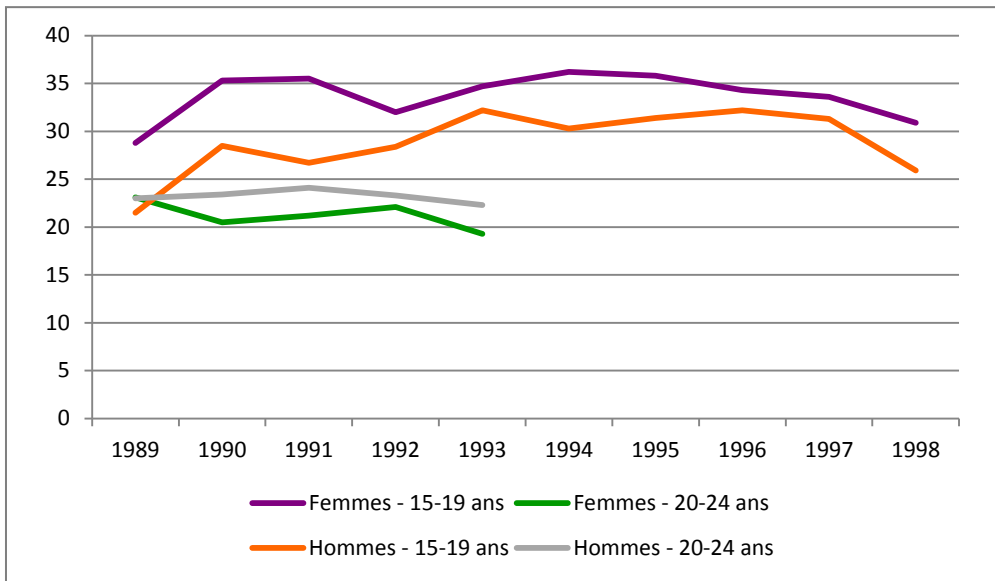


Champ : France métropolitaine

Source : Enquête Emploi, Insee ; calculs DARES ; données réropolées de 1990 à 2002, SG-COR

## Annexes

### Annexe 1. Évolution du taux de chômage des 15-19 ans et 20-24 ans entre la génération 1989 et 1998, selon le genre



Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes de 15 ans et plus  
Source : Insee, enquêtes Emploi (calculs Insee)